

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

EXTRAIT
du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **25**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers
absents : **5**

OBJET :
Ravalement de façades :
demandes de
contributions

SEANCE DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 septembre à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 11 septembre 2024 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie,
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, David DEROSSIS, Catherine
PAPUT, Pierre CONTIE, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier
STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO,
Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Christophe MANKA,
Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Serap ALP, Yoann
BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe
BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Claude GOUILLON-CHENOT,
Michelle MAGNOL à David DEROSSIS,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,
Monique DURAND-PRADAT,
Patricia BOSTMAMBRUN,
Isabelle FUREGON,

Secrétaire de séance :

Christophe MANKA

RAVALEMENT DE FACADES : DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, la Ville de THIERS a mis en place une aide aux propriétaires privés rénovant leurs façades visibles du domaine public.

Le rapporteur expose au Conseil Municipal que la Ville a reçu 5 dossiers de demande de contribution de propriétaires pour des travaux de ravalement de façade.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels.

Ils concernent :

Adresse du logement	Base de calcul	Contributions
83 rue Rouget de l'Isle	77 m ² x 10,55 €	812,35 €
26 rue Rouget de l'Isle	66 m ² x 10,55 €	696,30 €
61 rue Edgard Quinet	316,35 m ² x 10,55 €	3 337,49 €
28 rue du Moutier	31 m ² x 10,55 €	327,05 €
25 chemin des Sépières	278 m ² x 10,55 €	2 932,90 €
	TOTAL	8 106,09 €

Soit un total de subventions s'élevant à 8 106,09 euros.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions pré-vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Christophe MANKA

le Maire



Stéphane RODIER